



30e Congrès international du CIRIEC Buenos Aires 29-31 octobre 2014

Accès aux soins et solidarité
Thierry BEAUDET
Atelier F

31 octobre 2014

Propositions liminaires

- But de la solidarité : rendre le monde meilleur pour tous.
- But de la santé publique : prévenir un mauvais état de santé de la population.
- Leçon de l'épidémiologie et de l'économie de santé : les intérêts de l'autre sont aussi les miens.
- Solidarité et accès aux soins : une volonté et une construction politiques.
- Une particularité des mutuelles françaises : pour des raisons historiques, politiques et sociales, elles ont pour vocation la solidarité.

Un débat multidimensionnel

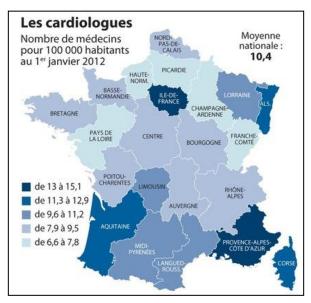
- Diversité des contextes et configurations
 - Climat, accès à l'eau potable
 - Organisations sociales et sanitaires
- Disparités :
 - Culturelles et relationnelles
 - Economiques et géographiques
 - En qualité des soins.
- Failles et difficultés analogues :
 - Volume, répartition et coût des ressources
 - Soins primaires et urgents
 - Education et comportements
 - Conflits entre les parties prenantes.

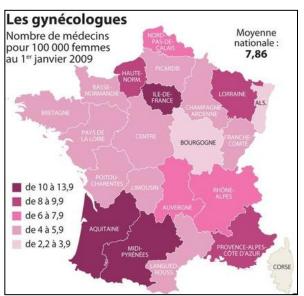
Un choix historique ... d'avenir

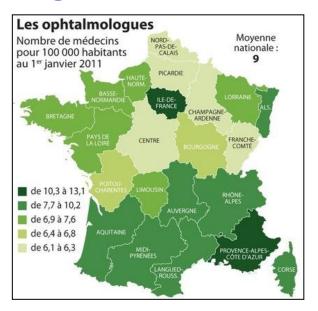
- La protection sociale : assurance et solidarité
 - Chacun contribue selon ses capacités et bénéficie des services selon ses besoins
 - L'Etat gère ou coordonne
 - La généralisation d'un socle de protection sociale, gage de paix et de progrès pour tous.

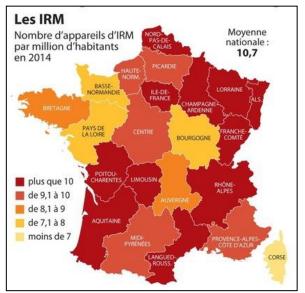
- Paradoxalement, le coût des soins (2 800 € par an et par personne en moyenne en France) et l'endettement public ont poussé au désengagement de la Sécurité sociale.
- En médecine courante, elle ne rembourse plus qu'un euro sur deux, ce qui a imposé de généraliser les assurances complémentaires en santé. Assurance maladie obligatoire et assurances complémentaires visent ensemble à réduire le reste à charge.
- Les données globales masquent de profondes inégalités.

Le passage de 60 000 à 230 000 médecins entre 1968 et 2012 n'a guère réduit les inégalités territoriales...









La généralisation des assurances santé

- Ce dispositif ne garantit pas que l'on régule le coût des soins.
- Une politique négociée d'achat de soins est à mettre en œuvre.
- De plus, si, par exemple, on prescrivait les médicaments anti cholestérol en France comme en Allemagne, l'économie serait d'un milliard d'euros.
- Le remboursement du juste soin au juste prix conditionne l'accès aux soins pour tous.

Assurance ... Solidarité

- La France a un système de protection sociale généreux et de droit commun pour ceux qui travaillent et ont travaillé.
- En revanche, la protection sociale de ceux qui sont privés d'emploi est plus faible qu'en Europe du Nord et résulte de dispositifs ad hoc, hors du droit commun.
- Le renoncement aux soins est dangereux.

Le paradoxe de l'aide à la complémentaire santé

- L'Etat organise depuis 2005 un dispositif (ACS).
- 3,7 millions de personnes pourraient en bénéficier. 60% ne la demandent pas.
- Information et pièces justificatives ?
- De grandes mutuelles avec ATD Quart Monde ont créé une association pour y remédier. La MGEN y participe, aux côtés de ses concurrents mutualistes. Le but est que les mutuelles prennent solidairement leur part dans l'accès aux soins pour tous.

Une solidarité professionnelle mutualiste : quelques résultats

- Au nom de la solidarité, pour un même service, le montant des cotisations à la MGEN est largement proportionnel aux revenus.
- Les retraités cotisent moins que les actifs.
- La MGEN a un réseau de 33 établissements de soins en lien avec les services de soins et d'accompagnement mutualistes et développe une politique de prévention.

Quelques résultats

- Prestations versées au titre du régime complémentaire à tous les adhérents de la MGEN : 1,5 Md€
- Prestations spécifiques de solidarité :
 - Soins spécifiques : 103 000 bénéficiaires
 - 13 000 orphelins
 - 14 000 personnes en situation de handicap
 - 27 000 professionnels de l'Education en difficulté accompagnés.

La solidarité ... les solidarités

- A côté de l'Etat, de l'intervention publique, l'initiative mutualiste et coopérative doit contribuer à l'accès aux soins pour tous, dans un cadre solidaire.
- Beaucoup reste à faire, à consolider et à imaginer pour que les solidarités concrètes donnent force et vigueur à notre idéal de solidarité.